

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20161212_DL_6

OBJET :
Groupement de
commandes pour la mise
en œuvre d'un système
d'archivage électronique
mutualisé

Date de convocation :
23 septembre 2016

Date de séance:
12 décembre 2016

Date d'affichage :
10 janvier 2017

Membres en exercice : 45

Membres présents : 13

Membres votants : 26

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille seize, le douze décembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Gérard CARON, Michel CHIRAT, François DEBEUGNY, Myriam DEMAILLY, Denis DEMARCY, James HECQUET, Olivier JARDE, Jean-Claude LECLABART, Julien LEFEBVRE, Jean-Dominique PAYEN et Michel WATELAIN.

Secrétaire de séance : Isabelle ALEXANDRE

Pouvoirs : Bruno THIBAUT à Isabelle ALEXANDRE
Frédéric LECOMTE à Gérard CARON
Christian PRUD'HOMME à Michel CHIRAT
Emile FOIREST à François DEBEUGNY
Philippe COCQ à Myriam DEMAILLY
Isabelle DE WAZIERS à Denis DEMARCY
Gérard RICHEZ à James HECQUET
Annie VERRIER à Olivier JARDE
Ernest CANDELA à Jean-Claude LECLABART
Yves DERRIEN à Julien LEFEBVRE
Jean-Marie BLONDELLE à Jean-Dominique PAYEN
Bernard DAVERGNE à Philippe VARLET
Philippe CHEVAL à Michel WATELAIN

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le projet de système d'archivage électronique mutualisé dénommé SESAM (Système Electronique Sécurisé d'Archivage Mutualisé),
- Vu la convention de partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, approuvée par délibération du Bureau en date du 28 novembre 2016,
- Considérant l'intérêt de grouper les besoins pour l'acquisition des fournitures et matériels nécessaires à la mise en place de ce service,
- Vu le projet de convention constitutive du groupement de commandes,

DELIBERE

ARTICLE 1 – La constitution d'un groupement de commandes avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord permettant d'acquérir, à hauteur des besoins propres de chaque membre, les fournitures et les services nécessaires à la mise en œuvre d'un système d'archivage électronique mutualisé dénommé SESAM (Système Electronique Sécurisé d'Archivage Mutualisé) est approuvée.

ARTICLE 2 – Le Centre de Gestion est désigné coordonnateur du présent groupement.

ARTICLE 3 – Le Président est autorisé à signer la convention constitutive du groupement et toute autre pièce relative au fonctionnement du groupement et à l'exécution des marchés à venir.

ARTICLE 4 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.